

### Les NCM - facteur de promotion des échanges commerciaux du Canada avec l'Europe

Dans des domaines comme l'agriculture, les produits provenant des ressources naturelles et les produits manufacturés, où la Communauté européenne a déjà adopté en bonne partie une politique commerciale commune vis-à-vis les pays tiers, le Canada mettra à profit l'*Uruguay Round* afin de favoriser les possibilités d'échange et d'investissement pour les producteurs et les exportateurs canadiens. Il tentera d'obtenir une réduction substantielle des droits de douane et des mesures non tarifaires imposés par la Communauté européenne, notamment des pratiques restrictives en matière de marchés publics, afin que les Canadiens aient des chances de compétitionner sur le vaste marché européen dans des conditions plus équitables, et ce sur la base d'avantages mutuels de part et d'autre de l'Atlantique.

Dans de nouveaux domaines comme le commerce des services et le mouvement des capitaux, au sujet desquels la Communauté européenne est encore en train d'élaborer ses politiques et ses règlements communs en vue de 1992, le Canada se joindra à d'autres pays qui participent aux négociations d'Uruguay afin d'élaborer de nouveaux cadres de règles multilatéraux. Ces nouvelles règles s'inspireront des principes du GATT en matière de traitement national, de non-discrimination, de transparence et de règlement des différends, tels qu'ils s'appliquent actuellement au commerce des marchandises. Ces cadres renforceront notre capacité de résister à la menace de concepts encore plus protectionnistes, comme la réciprocité sectorielle, qui sont mis de l'avant par certains groupes au sein de la Communauté européenne. Le Canada tentera également d'obtenir l'élargissement de l'Accord du GATT relatif aux marchés publics à des secteurs de services comme les télécommunications, qui ne sont pas assujettis actuellement à des règles multilatérales.

### Maintien des droits du Canada aux termes de l'Accord général

Le Canada suivra de près l'intégration de la Communauté européenne au marché unique afin de veiller à ce que les règles et les divers accords du GATT soient pleinement respectés. Il surveillera en particulier